



un syndicat  
au service  
des territoires

## PPA 2.1.4

Vannes, le 22 février 2023

**Morbihan énergies**

**morbihan-energies.fr**

27 rue de Luscanen  
CS 32610  
56010 VANNES CEDEX

Tél : 02 97 62 07 50  
Fax : 02 97 63 68 14  
contact@morbihan-energies.fr

• Certifié ISO 50001 - Management de l'énergie •

Monsieur le Maire  
Mairie de Quéven  
Place Pierre Quinio  
CS 30010  
56531 QUÉVEN

Objet : avis de Morbihan énergies sur le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Quéven

Monsieur le Maire,

Par courrier du 23 janvier dernier, vous nous avez transmis le projet de modification de droit commun n°1 du PLU de votre commune et nous vous en remercions.

L'analyse des documents fournis n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Morbihan énergies attire cependant l'attention de la commune sur la prise en compte des enjeux énergétiques dans l'urbanisation des secteurs de Mané Rivalain et de Kerlébert soumis à OAP. Ces secteurs pourront faire l'objet de recommandations ou de prescriptions autour des dispositifs suivants :

- Installation de systèmes de production d'énergies renouvelables (autoconsommation individuelle ou collective) ;
- Gestion différenciée et intelligente de l'éclairage public : détection, abaissement de puissance, extinction / allumage à distance ;
- Services mutualisés de déplacements décabornés : Infrastructure de Recharges pour les Véhicules Electriques (IRVE), bornes de recharge pour vélos, trottinettes électriques, stations d'autopartage ;
- Services urbains connectés (information numérique, vidéoprotection...).

Les services de Morbihan énergies restent à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion et dans la construction de vos projets.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de Morbihan énergies

Jo BROHAN



02 MAR. 2023

Statut	Réponse	<i>u</i>
Copies services		
Copie(s)/élus		
Commentaires		